



Le 27 octobre 2009.

## A L'ATTENTION DE LA REDACTION

### du JURA

Union Départementale CGT  
Maison des Syndicats  
76, rue St Désiré  
39000 LONS LE SAUNIER  
Tél. : 03.84.24.43.65  
Fax : 03.84.24.01.39  
E-mail : [ud39@cgt.fr](mailto:ud39@cgt.fr)  
Site : [www.cgtjura.fr](http://www.cgtjura.fr)

**A l'occasion de la venue de Nicolas Sarkozy à Poligny, la CGT rappelle son soutien aux agriculteurs, aux producteurs de lait et aux travailleurs de la filière.**

Le 16 Octobre dernier, les agriculteurs ont manifesté pour obtenir des améliorations de prix de leurs productions. Cette situation catastrophique pour les producteurs est due à la même politique que celle qui frappe les salariés, c'est à dire la concurrence "libre et non faussée" reprise dans le traité de Lisbonne.

La situation extrêmement difficile que vivent notamment les "petits" agriculteurs est le résultat des spéculations et des appétits financiers féroces de ceux qui sont malheureusement soutenus par la classe politique dirigeante. La concurrence se fait toujours finalement au détriment de ceux qui travaillent qu'ils soient agriculteurs ou salariés.

La CGT soutient les agriculteurs qui se battent car ils sont indispensables pour le maintien d'un tissu rural actif et créateur d'emplois.

Pour la CGT, la souveraineté alimentaire doit être un des principes fondamentaux de toute politique agricole, la responsabilité de l'Etat est de la sauvegarder. Cela passe par la garantie de revenus corrects pour les agriculteurs avec des prix rémunérateurs pour leur production.

**Concernant la filière "Lait"**, la CGT est fortement préoccupée sur les incidences que pourraient avoir dans notre département d'éventuels regroupements ou rachats. En effet, le rapprochement des groupes Entremont (qui possède par exemple Juragrüyère) et Sodiaal est envisagé, après d'autres rapprochements qui ont déjà eu lieu.

Or la filière laitière dans le Jura est une filière qui permet de valoriser le prix du lait de manière plus intéressante que dans d'autres régions grâce à notre particularité des fruitières à comté, qui impose une proximité de ramassage du lait, et un meilleur prix d'achat du lait aux producteurs, qui donne aussi des garanties aux producteurs grâce aux AOC que possèdent les produits finis (comté, morbier...).

Cette particularité de la filière COMTE doit être maintenue, et les grands groupes ne doivent pas racheter ou venir concurrencer des unités de fabrications de comté, car ce serait le risque de voir disparaître notre savoir faire et nos produits régionaux. L'Etat doit aussi assurer le maintien de nos productions locales et de nos AOC.

Michel FAIVRE-PICON,  
Secrétaire général de la CGT du Jura.